



À l'attention de Mesdames et Messieurs
les habitants

Saint-Cyr-en-Val, le 3 juin 2019

Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

Depuis plusieurs années, la municipalité élabore **le projet d'aménagement de la Croix des vallées** à l'ouest de la commune en direction de la gare.

Ces derniers mois des tracts ont été distribués. Sans négliger ces écrits, il nous a semblé préférable, dans un premier temps, de tempérer, de rester dans une position d'écoute et de dialogue.

Aujourd'hui il est temps pour moi de revenir vers vous tous, vous qui vivez, travaillez ou simplement aimez notre village pour **vous parler simplement et répondre à d'éventuelles interrogations ou fausses rumeurs.**

Ce projet a été imaginé, construit, réfléchi par une équipe d'élus et de professionnels qui ont en commun la volonté de concilier le maintien et le développement des commerces et des services, la réponse aux besoins de logements exprimés et la préservation d'un cadre de vie.

L'équilibre est parfois difficile à trouver comme il peut paraître difficile de se projeter à 15 ans. Néanmoins notre commune a toujours été visionnaire dans son développement. Les élus ont parfois réalisé des investissements qui ont également été critiqués par le passé mais dont nous voyons aujourd'hui le bien fondé.

Notre politique repose sur une vision à moyen – long terme. Maîtrisée et raisonnée, elle est menée par l'amour de notre village, la volonté de préserver son identité rurale à la périphérie d'une capitale régionale, dans un esprit de croissance régulée pour maintenir son attractivité.

Donner de l'ambition, attirer des entreprises, se développer, accueillir de nouveaux habitants, maintenir les classes d'école, et aussi apporter du plaisir, du bonheur, se sentir bien dans notre village, sans opposer urbanisation et nature, telles sont les volontés auxquelles je suis très attaché et pour lesquelles je m'investis pleinement autant dans mon mandat municipal qu'à d'autres échelles.

Telle est la vision qui nous guide dans ce projet d'aménagement de Morchène.

[Vous trouverez au verso de cette lettre quelques réponses à des questions légitimes de votre part.](#)

Je reste, ainsi que les élus, à votre disposition pour vous rencontrer

Bien cordialement

Christian BRAUX
Maire
Et l'ensemble du conseil municipal

POURQUOI CE PROJET ?

Nous avons révisé le plan local d'urbanisme (adopté début 2010) car la commune connaissait une diminution importante de sa démographie (environ -200 habitants), combinée à une tendance au vieillissement. La rareté des terrains à construire ne favorisait pas l'installation de jeunes familles et la garantie du maintien des classes d'école à moyen terme.

POURQUOI À CET ENDROIT ?

A cette époque nous avons décidé d'ouvrir à l'urbanisation les terrains en direction de la gare qui étaient une réserve foncière à la construction depuis les années 1990. Notre volonté a toujours été d'agir pour la maintenir là où elle est. Outre ce fait, ce secteur présente les avantages d'être à proximité des écoles, du centre de notre village et de la zone d'activité de la Saussaye, le tout facilement accessible via les déplacements doux. Nous avons aussi voulu préserver de l'urbanisation les terrains (qui ne nous appartenaient pas) au nord de la gendarmerie, pour constituer une transition avec le secteur urbanisé de La Source et éviter un passage de l'urbain à l'urbain.

EN QUOI CONSISTE-T-IL ?

Il est prévu 266 logements dont 126 terrains à bâtir libres de constructeurs, 76 maisons individuelles à destination des primo-accédants (donc plus naturellement des jeunes) et 64 logements locatifs aidés. Le chiffre total sera probablement ramené en dessous de 260.

N'EST-IL PAS DÉMESURÉ ?

Cette prévision est le fruit d'un long travail de réflexion et d'une vision à 15 ans avec une planification étalée en 4 tranches. Nous sommes sur une moyenne de 23 logements par an qui est légèrement supérieure au "point mort" (17) au-dessous duquel mécaniquement la population baisse. Nous savons où nous allons pour la décennie à venir !

CECI NE VA-T-IL PAS MODIFIER LE CARACTÈRE DE SAINT-CYR ?

C'est tout le contraire ! Refuser des collectifs, limiter la densité, tirer tous les avantages d'un environnement fort, telles sont les exigences ; ce quartier renforcera encore plus le caractère pavillonnaire, plaisant à vivre. Tout est pensé dans ce sens au travers d'un cahier de prescriptions rigoureux pour garantir les buts recherchés. De plus ce quartier intègre d'entrée les perspectives énergétiques cohérentes avec l'ambition du plan climat de la Métropole à 2050

ALLEZ-VOUS COUPER TOUS LES ARBRES ? QUELLE SURFACE EXACTEMENT ?

Là aussi les informations qui circulent sont fausses : notre volonté est de déboiser le moins possible. Sur les 8,4 ha autorisés par l'arrêté préfectoral, ce seront moins de 7 ha (et non les 15 ha comme il est parfois annoncé) comprenant des taillis, des ronces, et des plantations de résineux sans intérêt pour l'essentiel.

Nous préservons largement les abords de l'étang, les secteurs pédestres et les arbres remarquables sont conservés et le parcours de santé ne disparaîtra pas ! (Encore une rumeur sans fondement.)

POURRAIS-JE CONTINUER À ME PROMENER ?

Il m'est arrivé d'entendre *"je me dépêche d'aller courir à Morchène car dans quelques années je ne pourrai plus"*.

Nous sommes dans l'ère internet avec ses « fake-news » ses fausses informations.

Bien évidemment nous aurons toujours grand plaisir à aller à Morchène et même d'avantage encore. **Tous les chemins actuels sont préservés.** Le cheminement entre l'étang et le parcours de santé restera dans un environnement boisé large qui constituera la continuité de déplacement, mais également écologique avec des prescriptions de préservation. D'autres cheminements vont être créés pour permettre les balades, l'activité sportive ou autre.

AVEZ-VOUS PRIS EN COMPTE LA QUESTION DE L'EAU ; N'ALLEZ-VOUS PAS AUGMENTER LE RISQUE INONDATION ?

On croirait que par amateurisme nous n'avons pas abordé ces points essentiels. Toutes les études concernant les eaux souterraines, les eaux pluviales ont été approfondies et basées sur des pluies centennales. Aucun rejet dans le Morchène n'est envisagé pour éviter tout accroissement de risque inondation tel que vécu en 2016. Les prescriptions à ce niveau que nous fixons dans les règlements sont rigoureuses.

A-T-ON PENSÉ À LA NATURE, LA BIODIVERSITÉ ?

Faire de l'environnement un caractère fort de cet éco-quartier est pour nous un enjeu essentiel avec 4 corridors majeurs pour la biodiversité, le tout s'appuyant sur des études de la faune et de la flore, complété par un Inventaire de la Biodiversité Communale qui nous permettra de suivre son évolution et encore mieux la préserver.

UNE ROUTE VA CRÉER DES NUISANCES !

Les dessertes sont prévues et une attention spéciale est portée sur ce point. Son tracé, éloigné du parc proprement dit et de l'étang, est volontairement sinueux pour limiter la vitesse. Son environnement est particulièrement soigné ; elle est longée par un cheminement doux séparé par des plantations et des noues latérales. Les chemins dans les corridors seront prioritaires avec plateau traversant, écluses une voie et revêtement d'une couleur "Sologne" dans ces intersections.

LA COMMUNICATION À ÉTÉ VOLONTAIREMENT DISCRÈTE !

Bien au contraire ! Des articles ont régulièrement été mis dans la République du Centre, sur internet, sur un blog spécifique, dans notre bulletin Regard, les Saint-Cyriens ont été invités à rejoindre un comité participatif ou la réunion publique.

Les informations ont été diffusées au-delà de la réglementation en vigueur comme pour l'enquête publique. On va même jusqu'à laisser sous entendre que l'on aurait volontairement réduit les plans pour ne pas intéresser les habitants alors qu'ils ont toujours été disponibles à la consultation.